

• PARCOURS CECRL • PROGRAMME DE FORMATION

Programme **FLE**

Niveau C2

Comprendre sans effort presque tout, restituer et synthétiser des sources variées et s'exprimer avec précision et nuance sur des sujets complexes.

Français Langue Étrangère — Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Ce programme présente les objectifs, les contenus, les modalités pédagogiques et d'évaluation, ajustés après positionnement selon le niveau réel et le projet de l'apprenant.

15–120 h

Durée indicative, ajustable après positionnement

Niveau C1 requis

C1 confirmé

Multi-formats

Présentiel, distanciel ou hybride, individuel ou en groupe

● 01 Informations générales

Intitulé	Formation FLE — Français Langue Étrangère — Niveau C2
Référence	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).
Public concerné	Adultes de niveau C1 confirmé visant la maîtrise complète du français pour un usage professionnel, académique ou personnel de haut niveau.
Prérequis	Niveau C1 acquis. Un test de positionnement confirme le niveau d'entrée.
Durée	Durée indicative : 15 à 120 heures, ajustable après positionnement.
Modalités d'accès	Entretien, analyse des besoins et test de positionnement écrit et/ou oral avant l'entrée en formation.
Délai d'accès	Selon calendrier, places disponibles et validation du parcours proposé après positionnement.
Formats possibles	Présentiel, distanciel, hybride, cours individuel, petit groupe, atelier thématique ou parcours intensif.

● 02 Objectif général

À l'issue du niveau C2, l'apprenant peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il lit ou entend, restituer et synthétiser des informations issues de sources écrites et orales variées de façon cohérente, et s'exprimer spontanément, couramment et avec précision en rendant de fines nuances de sens, même sur des sujets complexes.

● 03 Compétences visées

- Comprendre sans effort pratiquement tout texte ou discours, écrit ou oral, y compris abstrait ou spécialisé.
- Restituer et synthétiser des faits et des arguments de sources variées de façon cohérente et structurée.
- S'exprimer spontanément, très couramment et avec précision, en distinguant de fines nuances de sens.
- Maîtriser l'ensemble des registres, des styles et des outils rhétoriques de la langue.
- Argumenter, persuader, nuancer et reformuler avec une grande aisance, même dans des situations complexes.
- Produire des écrits exigeants et parfaitement structurés : essai, rapport, synthèse, article, correspondance de haut niveau.
- Adapter finement son discours au contexte, à l'enjeu et à l'interlocuteur (médiation de haut niveau).
- Interagir avec une aisance totale dans tout échange, débat, négociation ou situation professionnelle exigeante.

● 04 Programme pédagogique détaillé

COMPRÉHENSION ORALE ET ÉCRITE

- Comprendre tout type de discours oral, en direct ou enregistré, à débit rapide et sur tout sujet.
- Comprendre et apprécier des textes longs, complexes, abstraits, littéraires ou spécialisés et leurs subtilités de style.
- Saisir l'implicite, l'ironie, l'allusion, le sous-entendu et les présupposés culturels.

PRODUCTION ORALE, ÉCRITE, INTERACTION ET MÉDIATION

- Développer une argumentation fluide, précise et nuancée, en maîtrisant la rhétorique et la cohésion.
- Rédiger des textes longs, complexes et parfaitement structurés, adaptés au genre et au destinataire.
- Synthétiser, reformuler et restituer des informations complexes de sources multiples pour des publics variés.

CONTENUS LINGUISTIQUES ET GRAMMATICAUX

- | | |
|--|---|
| ■ Maîtrise complète du système verbal, modal et aspectuel ; emplois stylistiques et littéraires. | ■ Cohésion et progression du discours, connecteurs élaborés, mise en relief et rythme. |
| ■ Structures complexes et idiomatiques, constructions soutenues, ellipses et reprises élaborées. | ■ Variation des registres (soutenu, courant, familier, spécialisé) et choix stylistiques. |
| ■ Nuances de modalisation, de concession, de restriction, d'hypothèse et d'implicite. | ■ Précision lexicale, collocations, expressions idiomatiques et vocabulaire spécialisé. |

LEXIQUE ET THÈMES TRAVAILLÉS

- | | |
|---|--|
| ■ Domaines professionnels et académiques pointus, communication institutionnelle et écrits experts. | ■ Culture, littérature, arts, médias et analyse critique approfondie. |
| ■ Débats de société, politique, économie, sciences, philosophie et enjeux contemporains. | ■ Vocabulaire abstrait, technique, idiomatique et spécialisé de haut niveau. |

ACTIVITÉS ET SITUATIONS DE COMMUNICATION

- | | |
|--|---|
| ■ Débat d'idées de haut niveau, table ronde et argumentation contradictoire sur un sujet abstrait ou spécialisé. | ■ Analyse critique et commentaire d'un texte littéraire, scientifique ou spécialisé. |
| ■ Exposé ou conférence structurée suivi d'une discussion experte. | ■ Simulation professionnelle ou académique de haut niveau : négociation, présentation, soutenance, médiation. |
| ■ Rédaction d'un essai, d'un article, d'un rapport ou d'une synthèse exigeante à partir de sources multiples. | |

● 05 Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel, à distance ou en format hybride selon le parcours retenu.
- Cours individuels, petits groupes, ateliers thématiques ou parcours intensifs selon les besoins.
- Approche communicative et actionnelle : l'apprenant réalise des tâches proches de situations réelles.
- Pédagogie active : jeux de rôle, simulations, productions guidées, échanges, projets courts ou longs.
- Individualisation : adaptation des supports, du rythme, des objectifs et des situations de communication.
- Supports variés : documents authentiques, audio, vidéo, articles, formulaires, courriels, ressources numériques.

INDIVIDUALISATION DU PARCOURS

Le contenu, le rythme, les supports et les mises en situation sont adaptés au niveau initial, aux objectifs, au projet professionnel ou personnel et aux éventuelles difficultés identifiées lors du positionnement ou en cours de formation.

● 06 Modalités d'évaluation

- Évaluation diagnostique au démarrage : entretien, analyse des besoins et test de positionnement écrit et/ou oral.
- Évaluations formatives régulières : exercices, quiz, productions écrites, interactions orales, mises en situation.
- Suivi de la progression avec une grille de compétences alignée sur le CECRL.
- Évaluation finale : compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite et interaction.
- Bilan pédagogique de fin de formation avec synthèse des acquis, niveau visé ou atteint et préconisations.

EXEMPLES D'ÉVALUATIONS POUR CE NIVEAU

- | | |
|---|---|
| ■ Exposé ou conférence de 15 à 20 minutes suivi d'un débat approfondi. | ■ Compréhension et analyse critique d'un document long, complexe ou littéraire. |
| ■ Essai, article ou note de synthèse exigeante à partir de plusieurs sources. | ■ Simulation professionnelle ou académique de haut niveau : négociation, présentation, médiation. |

● 07 **Accessibilité & référente handicap**

Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'une analyse individualisée des besoins et des aménagements possibles. **Référente handicap : Fazia Bouzidi.** Les besoins peuvent être signalés lors de la demande d'information, de l'inscription, du positionnement ou en cours de formation. Des adaptations pédagogiques, organisationnelles ou techniques peuvent être étudiées : adaptation des supports, rythme aménagé, temps supplémentaire, consignes simplifiées, modalités d'évaluation adaptées, recours à des outils numériques ou orientation vers un partenaire spécialisé si nécessaire.

EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS POSSIBLES

- Adaptation des supports pédagogiques : format numérique, police adaptée, documents agrandis ou simplifiés.
- Adaptation du rythme : pauses, progression individualisée, temps supplémentaire pour certaines activités.
- Adaptation des consignes et des modalités d'évaluation lorsque cela est compatible avec les objectifs visés.
- Entretien confidentiel avec la référente handicap afin d'étudier les besoins et les solutions possibles.
- Orientation vers un acteur spécialisé lorsque la situation nécessite une expertise externe.

● 08 **Validation & suite de parcours**

- Attestation de fin de formation précisant les objectifs travaillés, les compétences développées et le niveau visé ou atteint.
- Bilan pédagogique de fin de parcours avec synthèse des acquis et préconisations.
- Suite de parcours possible : ateliers de perfectionnement spécialisé, accompagnement à visée professionnelle ou académique, ou préparation à une certification (DALF C2, TCF, TEF) attestant d'une maîtrise complète du français.

Contact handicap — Pour toute demande liée à une situation de handicap, l'apprenant peut contacter la référente handicap de Campus Superia : Fazia Bouzidi.